

PRESENTS		
CHARLET	Delphine	<i>Présidente de la Commission</i>
ARHANT	Guirec	<i>Vice-Président de la Commission en charge du patrimoine</i>
ROUSSELOT	Pierrick	<i>Membre du Bureau Exécutif en charge du Sport</i>
GAREL	Monique	<i>Conseillère en charge des manifestations culturelles et touristiques</i>
COIC	Alain	<i>PERROS-GUIREC</i>
LE BUZULIER	Jean-Claude	<i>TONQUEDEC</i>
LE MEUR	Anne-Marie	<i>PRAT</i>
L'HOTELLIER	Bertrand	<i>PLEUMEUR-BODOU</i>
HENRY	Serge	<i>TROQUERY</i>
PONTAILLER	Catherine	<i>PERROS-GUIREC</i>
PRAT	Jean-René	<i>LANNION</i>
SABLON	Hélène	<i>PLESTIN LES GREVES</i>
WEISSE	Philippe	<i>QUEMPVERN</i>
CORNIC	Julien	<i>Conseil de Développement</i>
EXCUSES		
ADAM	Pierre	<i>CM, TREVOU-TREGUIGNEC</i>
BOISNARD	Geneviève	<i>LE VIEUX-MARCHE</i>
LE NORMAND	Dominique	<i>COATREVEN</i>
LINTANF	Hervé	<i>POULDOURAN</i>
ASSISTAIENT		
MARECHAL	Nadine	<i>Directrice Générale Adjointe Pôle Culture, Sport et Territoire</i>
MASURE	Christophe	<i>Direction Enseignement musical et Affaires Culturelles</i>
CANDELA	Agathe	<i>Directrice Culture Scientifique</i>
JUSTOME	Elisabeth	<i>Chargée de mission Patrimoine</i>

ORDRE DU JOUR

1. États généraux de la culture CD22 :
 - État des lieux : retour des questionnaires,
 - préparation du contrat culturel de territoire.
2. Équipements aquatiques : bilan 1er semestre et été.
3. Patrimoine :
 - Souscription Couvent des sœurs du Christ,
 - Groupe de travail Pays d'Art et d'Histoire.
4. Subventions, rétrocession aux communes de certaines subventions culturelles et sportives.
5. Questions diverses.

1. États généraux de la culture CD22

A) Etat des lieux : retour des questionnaires (voir document en annexe)

Delphine CHARLET présente l'état d'avancement des États Généraux de la Culture, démarche engagée par le département avec les EPCI.

Un questionnaire a été envoyé aux 60 communes afin de recenser les équipements et actions culturelles présents dans les communes, les projets en cours ou à venir et les priorités qu'il conviendrait de prendre en compte à l'échelle intercommunale et départementale.

Les communes n'ayant pas répondu vont être re-sollicitées. Une restitution cartographique sera faite ultérieurement.

Le focus est fait ici sur les questions liées aux enjeux des politiques culturelles sur le territoire de l'agglomération pour les années à venir.

Julien CORNIC demande si les réponses des communes constituent les éléments qui seront repris dans le futur contrat ou si la commission peut faire des propositions.

Delphine CHARLET explique que les réponses aux questionnaires constituent une base de travail, base de travail déjà abondée lors de la réunion du groupe d'élus « EGPC » la semaine dernière (voir diapos 19 et 20 « synthèse de la réunion du 26/09 2018 ») et elle propose aux membres de la commission de réagir aux éléments exposés ici. Des remarques et propositions peuvent être transmises aussi ultérieurement : l'état des lieux pourra encore être nourri dans les prochaines semaines.

Sur la question des forces/faiblesses et opportunités/risques, il est proposé de rajouter dans les faiblesses la crise du bénévolat et dans les risques la fragilité des associations ayant des salariés en contrat aidé.

B) Préparation du contrat culturel de territoire

Delphine CHARLET pointe du doigt l'ambiguïté de la demande du CD22 qui positionne LTC comme porte d'entrée sur ces questions, alors que la compétence culture est encore exercée majoritairement par les communes. Celles-ci ne souhaitent pas que LTC devienne le médiateur entre elles et le Département. Et LTC ne veut pas engager les communes ni les acteurs culturels du territoire.

Pour cela, Delphine CHARLET souhaite que le Contrat Culturel de Territoire comprenne les soutiens financiers actuels et demande aux communes de se saisir de ces enjeux et de faire connaître à LTC leurs nouveaux projets qui pourraient être intégrés au futur Contrat.

Plusieurs élus font part de leurs inquiétudes sur le maintien des aides du Département.

Sur les objectifs pour LTC, les membres de la commission souhaitent maintenir l'ensemble des axes de travail engagés. Guirec ARHANT et Delphine CHARLET expliquent qu'aujourd'hui LTC s'est dotée de moyens, en particulier humains, pour développer les axes de travail identifiés en début de mandat : mise en valeur du patrimoine, la culture scientifique, la langue et culture bretonnes...

Est évoqué le souhait de ne pas proposer de nouveaux transferts d'équipements ou domaines culturels, mais de réfléchir pour que LTC puisse être plus présente sur certains sujets comme facilitatrice ou coordinatrice. C'est le cas en particulier sur la question du réseau de bibliothèques à organiser par secteur de proximité et sur la base du volontariat, ainsi que sur la question de la communication et de la mise en place d'un agenda pour les manifestations culturelles.

La question d'une politique en direction des jeunes et le sujet des musiques actuelles sont également soulignés comme des objectifs à retenir.

Julien CORNIC souhaiterait qu'un travail soit fait également sur la question la transmissions aux jeunes des spécificités culturelles, comme marqueurs de l'appartenance à leur territoire, pouvant faire contrepoids à la culture « mondialisée ». Il propose également de compléter l'état des lieux avec l'inventaire des salles polyvalentes qui sont des salles de proximité importantes pour la diffusion en milieu rural.

Christophe MASURE informe que les éléments évoqués vont être retravaillés à la fin du mois d'octobre avec le Département. Une réunion est également prévue avec les acteurs culturels du territoire avant de revenir vers le groupe de travail « EGPC » et la commission.

Mme CHARLET relève l'importance de ces échanges et informe que LTC prendra le temps qu'il faut avec les communes avant de contractualiser avec le Département.

Dont acte

a.i.1. 2. Équipements aquatiques : bilan 1er semestre et été

Pierrick ROUSSELOT présente le bilan des trois équipements aquatiques de LTC (voir diapositives 23 à 26).

Ti Dour : La fréquentation est forte sur les cours de l'école de natation, les créneaux scolaires et associatifs qui sont saturés. Deux classes ont été envoyées sur Tréguier. Pierrick ROUSSELOT souhaite que la construction d'un bassin extérieur soit envisagée.

La fréquentation tous publics est stable hors vacances, mais elle a connu une baisse significative au cours de l'été, en particulier au mois de juillet où le temps a été très beau.

L'espace forme subit la concurrence des nouvelles salles ouvertes sur Lannion et voit sa fréquentation en baisse.

Ô'Trégor (équipement réouvert en avril 2016 après 18 mois de fermeture) : La fréquentation scolaire est constante et amène aujourd'hui des recettes. Les cours de natation et d'aquagym ont un grand succès. Les abonnements grand public sont en nette progression.

Le Forum : pour plusieurs raisons qui se cumulent (fortes ventes promotionnelles en fin d'année 2017 limitant les ventes à la St-Valentin, vidange en janvier, beau temps au printemps et en été), le chiffre d'affaires connaît une baisse sensible. La communication promotionnelle va être renforcée et de nouvelles offres sont à l'étude, dont certaines pourraient utiliser la salle haliotide, située à l'extérieur en face de l'entrée du Forum.

Alain COÏC s'exprime au nom des usagers de l'espace forme-détente du Forum, qui a besoin d'un renouveau. Il souhaiterait que la salle de sport offre plus d'espace, dont un espace de détente à l'extérieur, et que des cours collectifs y soient proposés comme c'était le cas il y a dix ans.

Dont acte

3. Patrimoine

A) Souscription Couvent des sœurs du Christ

Historique du projet

Guirec ARHANT rappelle l'historique du projet et de la souscription en faveur du Couvent des Sœurs du Christ à Tréguier, depuis le 28 juin 2017, date de délibération en Conseil communautaire pour l'acquisition des bâtiments (voir diaporama, diapositive 27). Il propose d'organiser une visite du couvent aux membres de la Commission 6, acceptée par les membres présents, à une date à programmer.

Le site bénéficie d'une campagne de souscription populaire dans le cadre d'une convention établie entre LTC, la ville de Tréguier et la Fondation du patrimoine (signature 10 septembre 2018).

Retenue par la Mission Bern parmi 269 projets, la restauration du couvent pourra également bénéficier d'un financement complémentaire grâce au Loto du Patrimoine de la FDJ (tirage du 14 septembre 2018) et des tickets à gratter, encore en vente. Sur les 15 euros du prix du ticket, 1,52 euros seront reversés à la Fondation du Patrimoine.

Face au succès de l'opération au niveau national, il est probable que l'opération soit renouvelée en 2019 : Guirec ARHANT invite les communes à réfléchir au patrimoine menacé sur leur territoire, et éventuellement, à postuler en 2019.

Autre projet en cours avec la Fondation du patrimoine

Guirec ARHANT présente le projet de conventionnement avec la Fondation du Patrimoine en faveur de la préservation du bâti ancien sur les communes rurales de LTC (voir diaporama p. 28).

Il s'agit ici d'aider les particuliers à réaliser des travaux en apportant par LTC 1% du montant de façon à bénéficier d'une déduction fiscale de 50%, ceci pendant 5 ans. 5 000 euros ont ainsi été prévus pour générer 500 000 euros de travaux.

Ces travaux devront être respectueux du caractère patrimonial du bâtiment et ne pas le dénaturer.

Cet accompagnement concerne :

- les biens patrimoniaux les plus caractéristiques du milieu rural
- les biens patrimoniaux non habitables
- les biens patrimoniaux situés dans des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) : Tréguier, La Roche-Derrien, Trédrez-Locquémeau, Perros-Guirec.

La ville de Lannion sera éligible seulement quand elle aura mis en place son SPR.

La souscription du couvent, un projet en deux phases

La phase 1 est portée par LTC, la phase 2 par la ville de Tréguier : la souscription populaire concerne la phase 1 du projet (voir le diaporama p. 29 pour les différents postes).

Enjeux de la souscription populaire

La convention établie pour 5 ans avec la Fondation du Patrimoine a pour objectif de collecter 100 000 euros auprès des particuliers et entreprises. Une partie des gains du Loto du patrimoine sera fonction du succès de la collecte auprès de la population.

Un plan de mécénat auprès des particuliers et des entreprises est en cours d'élaboration par Agathe CANDELA, il sera présenté ultérieurement en Commission 6.

Guirec ARHANT donne en exemple l'entreprise Primagaz qui a apporté 80 000 euros pour la réhabilitation de l'ancienne prison de Guingamp (lieu d'exposition).

Actions déjà menées

Voir détail des actions en p. 31 du diaporama.

B) Groupe de travail Pays d'Art et d'Histoire

Guirec ARHANT rappelle l'historique de la démarche de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » lancée par LTC (voir détail p. 32 du diaporama) et laisse la parole à Elisabeth JUSTOME, chargée de mission patrimoine arrivée le 10 septembre 2018 pour une mission de 3 ans pour la préparation du dossier de demande de labellisation. Elle expose les deux prochaines étapes du projet:

- rédaction de la fiche 2 : diagnostic qui présente le potentiel et la politique actuelle de LTC en matière de patrimoine au sens large (bâti, immatériel, naturel...) et de création / diffusion artistique, culturelle ;

- rédaction de la fiche 3, dossier de candidature qui expose la singularité du territoire, son identité et proposa une politique de développement patrimonial selon les axes identifiés.

A la demande du vice-président, Elisabeth JUSTOME précise qu'elle a réalisé dans les années 2000 l'Inventaire du patrimoine de la villégiature balnéaire de la Côte de Granit Rose (pour la DRAC Bretagne), objet de sa thèse de doctorat en histoire de l'art. Elle a ensuite réalisé le même type d'inventaire sur la Côte picarde (Hauts-de-France), puis a travaillé à la valorisation des découvertes archéologiques des Hauts-de-France pour un établissement public sous tutelle des Ministères de la Culture et de la Recherche (INRAP).

Pilotage de la démarche et mise en place des commissions (voir schéma p. 33)

La commission 6 sera informée du suivi de la préparation du dossier et rapportera l'avancement des travaux en bureau exécutif et en conseil communautaire.

Un groupe de travail des référents communaux va être mis en place suite à un appel à participation (voir détail p. 35, élus par pôles).

Guirec ARHANT précise que chaque pôle y a au moins deux référents et qu'il est encore possible de rajouter des membres. Il faudra ajouter au tableau présenté en commission Gilbert Le Briand (Pleubian) pour le pôle de Lézardrieux et un élu de Plestin-les-Grèves en cours de désignation.

Les réunions du COPIL et du COTECH seront organisées avant la fin de l'année 2018 ; celle du groupe de référents communaux par la suite, dès que l'avancement du travail le permettra.

Fin de l'inventaire

Afin d'achever les inventaires des communes de Lannion, Pleumeur-Gautier, Pleudaniel et Trédarzec, deux chargés de mission vont être recrutés en janvier 2019, pour une durée de deux ans. Elisabeth JUSTOME sera chargée du suivi de leur travail.

Cet inventaire achevé sera utile pour le dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire, mais également pour le contenu du Scot et des PLUI.

4. Subventions, rétrocession aux communes de certaines subventions culturelles et sportives

A) Examen de nouvelles demandes de subvention :

, Pierrick ROUSSELOT informe que LTC a reçu 5 nouvelles demandes de subvention.

❖ Trégor Sarbacane - Handisport Championnat de France.

Cette demande est arrivée hors délais et LTC n'a pas de politique aujourd'hui pour aider ce type de projet. ⇒ **Avis négatif. Toutefois les membres de la commission souhaiteraient qu'un cadre d'intervention de LTC pour les demandes concernant le handisport soit travaillé pour 2019.**

❖ Mairie Trébeurden - Fête du sport

Les membres de la commission font remarquer que de nombreuses communes organisent des fêtes du sport. Hors compétence de LTC. ⇒ **Avis négatif**

❖ Voile habitable - UNCGR

Pierrick ROUSSELOT explique que ce projet est intéressant dans le cadre du soutien au nautisme. Comme il reste des points à préciser, il propose de reporter ce dossier et de le revoir dans le cadre des demandes de subventions 2019.

⇒ **Report**

❖ Amicale laïque Trébeurden handball (poste entraîneur)

Hors compétences

⇒ **Avis négatif**

❖ Club Trégorois Handisport (revêtement sol)

Compétence communale

⇒ **Avis négatif**

B) Rétrocessions éventuelles de subventions aux communes

Delphine CHARLET propose d'étudier les subventions données les années précédentes qui, pour certaines, sont en fait un héritage des anciennes communautés de communes. Ceci pour harmoniser la politique de subvention de LTC sur le sport et la culture sur l'ensemble du territoire et confier de nouveau aux communes l'aide apportée aux associations qui ne rentreraient pas dans le cadre communautaire.

Elle précise qu'il est demandé à la commission de faire des propositions et que les éventuels transferts seraient étudiés avec les communes.

Après échanges, il est proposé d'étudier avec les communes les subventions suivantes :

- La COMPAGNIE VIA CANE : seule compagnie financée par LTC
- Le PAPILLON DE LA PRESQU'ILE DE LEZARDRIEUX : La dimension des actions de l'association ne présente pas un intérêt communautaire.
- Le KARATE CLUB DU TREGOR : LTC ne subventionne pas les clubs sportifs en dehors des associations ayant une activité liée aux piscines et les manifestations sportives d'envergure.
- KER ROCK BAND - Festival Ker Roc'h : manifestation ne répondant pas aux critères de LTC pour les manifestations culturelles d'envergure (de nombreuses communes proposent en été ce type d'animations)
- ASSOCIATION DES ACTIVITES NAUTIQUES PORT BLANC : LTC peut ponctuellement attribuer une subvention d'investissement, mais pas automatiquement chaque année.

Jean-René PRAT demande pourquoi la subvention du LANNION FOOTBALL CLUB pour le Tournoi des 14 ans n'a pas été retenue pour 2018.

Réponse hors commission : le club n'a pas fait de demande en 2018.

5. Questions diverses.

Guirec ARHANT fait part de retours négatifs sur la couverture du programme 2018-2019 du Théâtre de l'Arche et de la salle du Sillon (ambiance Marine, Trestraou reconnaissable...).

Christophe MASURE informe que, comme l'an passé, les membres de la commission 6 vont recevoir des invitations pour 1 spectacle au Théâtre de l'Arche et 1 spectacle à la salle culturelle du Sillon. Étant non nominatives, les élus ne souhaitant pas venir peuvent donner ces invitations à une autre personne afin de faire découvrir ces deux équipements communautaires.